

INFORMATION L'EAU

Consultez les Catalogues 2014
du Centre National de Formation
aux Métiers de l'Eau - CNFME
www.oieau.org/cnfme

N° 609
Octobre
Novembre
Décembre
2013



Meilleurs Vœux 2014 !



Office
International
de l'Eau

La synthèse de l'OIEau :

Historique des Normes de Qualité Environnementale
de la Directive-Cadre sur l'Eau

RIOB :

11^{ème} Conférence Internationale "EURO-RIOB 2013"
Plovdiv - Bulgarie - 13 - 16 novembre 2013

OCDE :

Rapport sur la sécurité de l'eau

"UN-Water" :

Clôture de l'Année Internationale de la Coopération
dans le Domaine de l'Eau - Mexico - Mexique
5 - 6 décembre 2013

ECRR :

5^{ème} Conférence Européenne sur la Restauration des Rivières
Vienne - Autriche - 11 - 13 septembre 2013

UNECE :

Guide pour la mise en œuvre de "la Convention sur l'Eau"

Haïti :

Un Référentiel technique pour le secteur AEPA

Union Européenne :

- Des mesures naturelles de rétention de l'eau
- 7^{ème} Programme d'action pour l'Environnement

Agences de l'Eau :

- Rhin-Meuse : produits de substitution pour la neutralisation
- Synthèse nationale de la consultation du public
- Seine-Normandie : une boîte à outils "zones humides"

**Les "Journées de l'OIEau"
2014**

Inscrivez-vous : inscription@oieau.fr

Librairie :

- Le Guide de l'Eau 2013-2014
- De l'eau potable au robinet ?
- Hydropolitique du Fleuve Sénégal
- Free Flow - Reaching water security through cooperation

HISTORIQUE DES NORMES DE QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE DE LA DIRECTIVE-CADRE SUR L'EAU

La prise en compte réglementaire de la pollution chimique des eaux avant la DCE

La réglementation sur l'eau a été l'un des premiers secteurs à être couverts par la politique environnementale européenne et comprend plus de 25 Directives et décisions.

Les actions de l'Europe pour traiter les problèmes de l'eau peuvent être vues en trois phases qui reflètent l'évolution de la politique environnementale européenne.

De 1973 à 1980, l'Union Européenne (UE) adopte un vaste ensemble de réglementations qui a, dans un premier temps, pour principal objectif de préserver la qualité des eaux en fonction des usages spécifiques qui en sont faits (qualité requise des eaux destinées à la production d'eau potable, pour les eaux de baignades, pour les eaux piscicoles ou conchylicoles et pour les eaux destinées à la consommation humaine).

Face à la dégradation continue de la qualité des eaux, l'UE a décidé, dans un second temps, de compléter le dispositif au moyen d'une seconde génération de Directives qui définissent des Valeurs Limites d'Emission (VLE). Leurs cibles sont plus spécifiques : les rejets urbains (domestiques et industriels), les émissions d'origine agricole (les produits phytopharmaceutiques et les nitrates) et les émissions provenant d'installations industrielles.

La mise en œuvre de cette législation très orientée vers des usages et des secteurs a révélé des difficultés, couplées à une couverture insuffisante de certains aspects importants, comme l'état général des eaux, nécessaires pour garantir la protection des milieux aquatiques. Les Etats-Membres (EM) de l'Union Européenne relèvent en 1995 le besoin de plus de cohérence dans la politique de l'eau. Ce constat débouche sur un changement d'approche avec la définition d'un cadre de Gestion Intégrée des Ressources en Eau.

Proposée en 1997, la Directive-Cadre sur l'Eau (DCE) a été adoptée le 23 octobre 2000. Elle considère l'eau selon une "approche combinée", qui vise à regrouper l'ensemble de la législation communautaire existante dans un cadre unique. En ce qui concerne la pollution des eaux, la DCE développe une double approche : maîtrise des rejets avec l'utilisation de VLE et contrôle de la qualité du milieu avec la définition de Normes de Qualité Environnementales (NQE).

Cette approche privilégie les milieux, avec un objectif de résultat, alors que les approches précédentes se focalisaient sur les usages, puis sur les moyens de respecter des VLE dans le milieu.

La DCE et les Normes de Qualité Environnementale (NQE)

La DCE a intégré le concept de NQE pour mesurer l'état écologique et l'état chimique des Masses d'Eau de surface. Son article 16, relatif aux stratégies de lutte contre la pollution, précise que l'UE a pour objectif de proposer une liste, mise à jour périodiquement, de substances prioritaires et de substances prioritaires dangereuses, sélectionnées parmi celles qui présentent un risque significatif pour l'environnement aquatique, et de déterminer des NQE correspondantes pour les eaux de surface, les sédiments ou les organismes aquatiques (poissons, invertébrés...).



Il s'agit de la concentration d'un polluant ou d'un groupe de polluants qui ne doit pas être dépassée afin de protéger la santé humaine et l'environnement. Ce concept s'inscrit dans l'approche combinée de la DCE (Objectifs de Qualité et Valeurs Limites d'Emissions).

Conformément à l'article 16 de la DCE, l'UE a défini en 2001 une première liste de 33 substances prioritaires (nombre porté à 45 par la Directive 2013/39/UE).

Les NQE ont été établies pour ces substances, sélectionnées parmi celles qui présentent un risque significatif pour l'environnement aquatique ainsi que pour certains polluants "spécifiques" aux Etats-Membres.

Elles sont calculées selon une approche écotoxicologique dont l'objectif est de protéger à la fois la santé humaine et les organismes aquatiques les plus sensibles.

Pour chaque substance sont exprimées une NQE-MA (valeur Moyenne Annuelle) et une NQE-CMA (Concentration Maximale Admissible) pour les eaux de surface.

La NQE-MA permet de garantir une protection du milieu aquatique et de la santé humaine contre l'exposition à un polluant ou groupes de polluants à long terme (exposition chronique) tandis que la NQE-CMA vise à garantir une protection contre l'exposition à court terme (exposition aiguë).



Outre la détermination de ces NQE, la DCE a défini un cadre harmonisé pour suivre l'état des Masses d'Eau de surface afin de parvenir à un bon état ou un bon potentiel des eaux d'ici 2015. Ces modalités de surveillance et de suivi ont été intégrées dans la législation française.

Ces extraits proviennent d'une synthèse de Jérémie SOMON, étudiant d'AgroParisTech Montpellier : "Les Normes de Qualité Environnementale de la Directive-Cadre sur l'Eau : historique, définition et modalités de mise en œuvre en France".

Le texte intégral peut être commandé à l'adresse : eadoc@oieau.fr.

La liste complète des Synthèses disponibles est consultable sur le site :

www.oieau.org/documentation

11^{ÈME} CONFÉRENCE INTERNATIONALE "EURO-RIOB 2013" PLOVDIV (BULGARIE) DU 13 AU 16 NOVEMBRE 2013



183 participants venus de 21 Pays © OIEau - C. Runel

Le groupe des Organismes de Bassin Européens pour l'application de la Directive-Cadre sur l'Eau (DCE) "Euro-RIOB", vise à enrichir la mise en œuvre des politiques de l'eau en Europe, notamment la Stratégie Commune de Mise en Œuvre (CIS – Common Implementation Strategy) à partir de l'expérience concrète du terrain de ses Membres, à appuyer les Pays Candidats et à diffuser les principes et outils des Directives européennes liées à l'eau, en particulier vers les Pays partenaires voisins de l'Union Européenne, dans les Balkans, en Europe Orientale, Caucase et Asie Centrale et en Méditerranée.

Cette année, c'est à Plovdiv (Bulgarie) qu'a eu lieu la 11^{ème} Conférence Internationale "Euro-RIOB 2013", du 13 au 16 novembre, sur l'application actuelle et future de la DCE. Elle a rassemblé 183 participants représentants des Administrations nationales et des Organismes de Bassin ainsi que d'ONG, d'entreprises, d'Organisations internationales et régionales, venus de 21 Pays.

Dans le contexte établi l'année dernière par le "Blueprint to safeguard Europe's Waters" de la Commission Européenne, la réunion s'est organisée autour de 5 tables rondes sur l'actualité de la mise en œuvre des Plans de Gestion de Bassin de la DCE, de la mise en œuvre de la Directive Inondation, des stratégies pour faire face à la pénurie et aux sécheresses et, en général, des mesures à prévoir pour adapter la gestion des ressources en eau aux effets des changements climatiques, ainsi que de la gestion des bassins transfrontaliers, etc.

Dans une période de préparation des seconds Plans de Gestion de Bassin, un atelier dédié aux programmes de surveillance a aussi été organisé, avec l'appui de l'ONEMA. Son objectif principal était de comparer les pratiques et les expériences de surveillance dans les différents Etat-Membres et Bassins, et promouvoir l'échange de solutions.

La Conférence "Euro-RIOB 2013" a constitué une nouvelle étape importante, non seulement pour faire le bilan de l'application du premier cycle de Plan de Gestion de Bassin, mais aussi pour formuler des propositions solides afin d'améliorer la mise en œuvre de la DCE au cours des prochains cycles, en particulier pour la période 2015 - 2021. Elle s'inscrit dans le cadre des travaux préparatoires du 7^{ème} Forum Mondial de l'Eau qui ont débuté en mai 2013.

La Déclaration finale, les photos et toutes les présentations sont publiées sur le site :

www.riob.org

5^{ÈME} CONFÉRENCE EUROPÉENNE SUR LA RESTAURATION DES RIVIÈRES



Intervention de M. Jean-François Donzier © OIEau - C. Runel

Du 11 au 13 septembre dernier, s'est tenue à Vienne (Autriche) la 5^{ème} édition de la Conférence Européenne sur la Restauration des Rivières, organisée par l'ECRR (European Center for River Restoration).

Les experts ont rappelé le besoin de passer de l'échelle locale à l'échelle du bassin versant, afin de maximiser les avantages et d'apporter, au final, des changements notables dans l'état des rivières à l'échelle du continent européen.

Le partage d'informations et de connaissances, la création de réseaux œuvrant sur la gestion des rivières est apparu primordial pour atteindre cet objectif.

M. Jean-François Donzier, Secrétaire Technique du RIOB, a été invité à ouvrir la session consacrée au défi collectif posé par la réhabilitation des cours d'eau.

Lors de cette manifestation, la Commission Internationale pour la Protection du Rhin (CIPR) s'est vu remettre le 1^{er} "European Riverprize", en reconnaissance des succès remarquables obtenus dans la gestion intégrée du Bassin du Rhin, après avoir hérité d'un fleuve dégradé par 50 ans de pollution et par un accident chimique dévastateur en 1986.



RÉSEAU INTERNATIONAL DES ORGANISMES DE BASSIN

Secrétariat Technique Permanent - OIEau
21, rue de Madrid - 75008 PARIS
Tél. : 01 44 90 88 60 - Fax : 01 40 08 01 45
riob2@wanadoo.fr - www.riob.org



SEMAINE DE L'EAU DE STOCKHOLM



L'Institut International de l'Eau de Stockholm (SIWI) a présenté la Déclaration de Stockholm, fruit d'un processus consultatif ouvert, mené avant et pendant l'évènement. Elle appelle à définir un objectif spécifique consacré à l'eau, alors que l'ONU élabore le programme de développement mondial post-2015. En l'an 2030, le monde devra avoir doublé sa production mondiale d'eau, afin de respecter le droit humain à l'eau potable et à l'assainissement, et avoir augmenté la résilience face aux catastrophes hydrologiques.

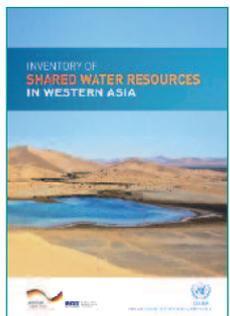
L'édition 2014 de la Semaine Mondiale de l'Eau aura lieu du 31 août au 5 septembre.

Le SIWI va accueillir, en collaboration avec l'Université d'Uppsala et l'Université de Göteborg, le Centre de Recherche de l'Unesco en charge du désamorçage des conflits liés aux eaux transfrontalières.



STOCKHOLM INTERNATIONAL WATER INSTITUTE - SIWI
Drottninggatan 33 - 111 51 STOCKHOLM (Suède)
Tél. : +46 8 121 360 00 - Fax : +46 8 121 360 01
www.siw.org

UN INVENTAIRE DES BASSINS ET AQUIFÈRES TRANSFRONTALIERS DU MOYEN-ORIENT



La Commission Economique et Sociale des Nations Unies pour le Moyen Orient (ESCWA) et l'Institut fédéral allemand des Géosciences et des Ressources Naturelles (BGR) ont réalisé un inventaire des eaux de surface et souterraines transfrontalières du Moyen-Orient. 9 bassins et 17 aquifères ont été identifiés, et font l'objet pour chacun d'un chapitre présentant son contexte géographique, ses caractéristiques hydrologiques et hydrogéologiques, son exploitation, ainsi que les accords internationaux dont il fait l'objet.

de chercheurs et d'experts. Une série d'icônes intuitives permet aux lecteurs de naviguer entre les différentes sections et d'identifier les faits marquants.

Ce document a pour ambition d'apporter une contribution importante au débat régional sur ces ressources partagées, ainsi que de poursuivre la discussion et l'analyse au niveau du bassin.

Il est associé au site Web : <http://waterinventory.org>

Ecrit majoritairement dans un style non technique, accessible à un large public, seules les sous-sections hydrologie / hydrogéologie contiennent des informations scientifiques plus complexes, à destination d'un public spécialisé

UN ECONOMIC AND SOCIAL COMMISSION FOR WESTERN ASIA - ESCWA
P.O. Box 11-8575, Riad el-Solh Square, BEIRUT (Lebanon)
Tél. : (961-1) 981301 - Fax: (961-1) 981510
www.escwa.un.org



CLÔTURE DE L'ANNÉE INTERNATIONALE DE LA COOPÉRATION DANS LE DOMAINE DE L'EAU



C'est à Mexico qu'a eu lieu la Cérémonie de clôture de l'Année Internationale de la Coopération dans le Domaine de l'Eau, les 5 et 6 décembre.

Elle était organisée par l'UNESCO au nom de ONU-Eau, avec le soutien du Gouvernement du Mexique à travers la Commission Nationale de l'Eau (CONAGUA).

La première journée, consacrée aux leçons tirées de l'Année Internationale, a été notamment marquée par une session ministérielle sur les perspectives mondiales en matière de coopération dans le domaine de l'eau et un examen des événements phares qui ont jalonné l'Année.

M. Jean-François Donzier, Secrétaire du Réseau International de Organismes de Bassin, a présenté un exposé introductif sur la gestion de bassin à la session de haut niveau consacrée à "La coopération, la clé d'un partage pacifique de l'eau".

La deuxième journée, intitulée "Au-delà de l'Année Internationale : recommandations pour l'action" a été l'occasion de déterminer les suites à donner à l'Année.

UNESCO - ONU-EAU
7 Place de Fontenoy - 75352 PARIS 07 SP
Tél. : 0 45 68 10 00
Web: <http://www.unesco.org>



BAN KI-MOON : L'EAU, CLÉ DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Lors du Sommet de l'Eau qui s'est tenu à Budapest en octobre dernier, M. Ban Ki-moon, Secrétaire Général de l'ONU, a souligné le rôle primordial de l'eau pour le développement durable.

Il a ainsi rappelé qu'en 2030, près de la moitié de la population mondiale pourrait être confrontée à une pénurie d'eau et que la demande pourrait excéder l'offre de 40 %. L'agriculture est de loin le plus grand consommateur d'eau douce, et il est urgent selon lui de concilier ses exigences avec les besoins domestiques et industriels, notamment pour la production d'énergie.

Le Secrétaire Général a présenté trois domaines prioritaires dans lesquels l'eau est essentielle pour le développement, dont la sécurité alimentaire, le changement climatique mais aussi l'assainissement.

L'accès à l'eau saine et l'assainissement de base sont des éléments importants des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), qui auraient dû être atteints en 2015, dans à peine plus de 800 jours, selon l'échéance établie fixée en 2000.



M. Ban Ki-moon a rappelé que 780 millions de personnes n'ont toujours pas accès à l'eau saine. Près de 80 % des eaux usées dans le monde ne sont pas traitées et plus d'un tiers de la population mondiale environ boit une eau qui n'est pas potable. Davantage de personnes manquent d'installations sanitaires adéquates.

PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT POUR L'APRÈS-2015



Le Groupe de travail des Nations Unies sur le Programme de développement pour l'après-2015 a été installé par le Secrétaire Général de l'ONU en janvier 2012. Il réunit plus de 60 entités, agences de l'ONU et organisations internationales. Des consultations nationales ont eu lieu en 2012 et en 2013 dans environ 100 pays en voie de développement. Elles seront complétées par onze

consultations thématiques, actuellement en cours.

Parmi ces thématiques figure l'eau, pour laquelle un rapport final vient d'être publié. Il contient l'analyse des contributions obtenues en réponse au questionnaire soumis à consultation. Les questions ont été organisées autour des interdépendances en matière d'accès à l'eau potable, à l'assainissement et à l'hygiène.

Elles sont reliées à un programme plus vaste de développement pour l'eau, qui englobe la gestion des ressources en eau et des eaux usées, et les améliorations de la qualité de l'eau.

A côté de ce bilan international, une série de 22 consultations nationales a eu lieu de février à mai 2013 pour évaluer l'importance de l'eau pour le développement local. Les parties prenantes des pays ont été consultées et le bilan de leurs réponses est disponible.

Ces différents documents sont disponibles sur le site de l'ONU dédié à l'après-2015 :

www.worldwewant2015.org

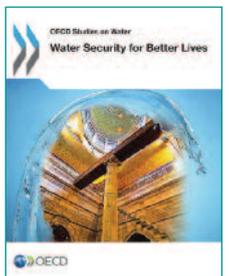


ORGANISATION DES NATIONS UNIES

1st Avenue - NEW YORK, NY 10017 (USA)
www.un.org



UNE VIE MEILLEURE PASSE PAR LA SÉCURITÉ POUR L'EAU



Selon l'OCDE, d'ici 2050, la population mondiale devrait atteindre 9 milliards d'habitants dont 40 % vivront dans des régions soumises à un stress hydrique prononcé.

Près de 20 % de cette population pourrait être victime d'inondations, et la valeur économique des actifs menacés par ces inondations atteint environ 35.000 milliards d'euros. L'ap-

provisionnement en eau pourrait quant à lui connaître de plus en plus de pénuries.

Dans une nouvelle publication, "Water Security for Better Lives", l'OCDE examine les questions critiques entourant la sécurité de l'eau (pénurie, excès, qualité insuffisante, résilience des systèmes d'eau douce), justifiant d'une approche fondée sur les risques et la gestion des arbitrages entre l'eau et les autres politiques (sectorielles et environnementales).

La publication fournit des analyses et des orientations sur l'utilisation des instruments fondés sur le marché et les liens complexes qui existent entre la sécurité de l'eau et d'autres objectifs, tels que les sécurités alimentaire et énergétique, l'atténuation du changement climatique...

Ce rapport établit un processus en trois étapes pour connaître, cibler et gérer les risques liés à l'eau : évaluation des risques, évaluation de la tolérance et acceptabilité des risques, et étalonnage des réponses appropriées. Il préconise pour les Gouvernements d'accélérer leurs mesures visant à améliorer l'efficacité des systèmes de gestion de l'eau et à réduire les répercussions de l'augmentation de la demande mondiale notamment ainsi que des pénuries et des inondations provoquées par le changement climatique.

OCDE

2, rue André Pascal - 75775 PARIS Cedex 16
Tél. : 01 45 24 82 00 - Fax : 01 45 24 85 00
www.oecd.org



UN SYSTÈME INTÉGRÉ D'INFORMATION POUR LES MESURES NATURELLES DE RÉTENTION D'EAU EN EUROPE



L'OIEau, associé à 10 partenaires européens, a remporté un contrat de service avec la Direction Générale Environnement (DGENV) de la Commission

Européenne, pour une analyse ciblée sur un groupe particulier de mesures appelées "mesures naturelles de rétention d'eau" ou "Natural Water Retention Measures (NWRM)".

En effet, les altérations hydromorphologiques et les pollutions diffuses sont identifiées comme principales raisons de la non-atteinte du Bon Etat des Eaux.

Le projet est d'une durée de 14 mois (septembre 2013 - octobre 2014).

Il vise à soutenir les Etats-Membres et les gestionnaires dans la réalisation des Programmes de Mesures de la Directive-Cadre européenne sur l'Eau.

Les partenaires ont organisé le travail de façon à couvrir 4 secteurs (agriculture, forêt, zones urbaines et zones naturelles) et trois disciplines (gouvernance et mise en œuvre, technique/biophysique et socio-économie).

Mobilisant une équipe de plus de quarante experts chargés d'assurer la cohérence thématique du projet, de développer les outils et d'animer les réseaux régionaux, ce projet permettra, dans une approche collaborative, de mobiliser la connaissance existante, de la structurer et l'organiser, puis de la restituer aux utilisateurs finaux des services de la Commission Européenne et des Etats-Membres, notamment les Autorités de Districts.

OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU - CNIDE

15 rue Edouard Chamberland - 87065 LIMOGES Cedex
Tél. : 05 55 11 47 47 - Fax : 05 55 11 47 48
cnide@oieau.fr - www.oieau.org

7ÈME PROGRAMME D'ACTION POUR L'ENVIRONNEMENT : SUR LE CHEMIN DE LA CROISSANCE VERTE

L'ensemble de la politique environnementale de l'UE sera structurée par le septième Programme d'Action qui s'appliquera jusqu'en 2020. Proposé en novembre 2012, ce Programme identifie neuf objectifs prioritaires, parmi lesquels la protection de l'environnement et le renforcement de la résilience écologique, le soutien à une croissance durable et efficiente, et la protection contre les menaces environnementales pour la santé.

En adoptant, le 24 octobre dernier, l'accord négocié avec le Conseil des Ministres, le Parlement Européen souhaite une application plus ferme du droit environnemental européen par les Etats-Membres. Il propose notamment une sécurisation des investissements en soutien de la politique environnementale et de lutte contre le changement

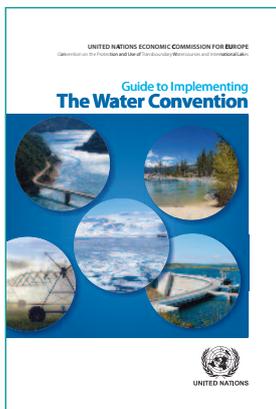
climatique, ainsi qu'une meilleure prise en compte des problématiques environnementales dans les autres politiques. Le nouveau Programme d'Action pour l'Environnement devrait être publié au Journal Officiel de l'Union Européenne d'ici la fin de l'année 2013.



PARLEMENT EUROPÉEN

60 rue Wiertz - B-1047 - BRUXELLES (Belgique)
Tél. : +32(0)2 28 42 11 11 - Fax : +32(0)2 28 46 97 4
www.europarl.europa.eu

UN GUIDE POUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA CONVENTION CEE-ONU SUR L'EAU



La Convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontaliers et des lacs internationaux (Convention sur l'Eau) a été adoptée en 1992 et est entrée en vigueur en 1996. Elle rassemble presque tous les pays partageant des eaux transfrontalières en Europe. Elle a été ouverte à la ratification de tous les Etats-Membres des Nations Unies.

Elle sert d'instrument pour renforcer la coopération internationale et les mesures nationales prises pour assurer une gestion écolo-

giquement rationnelle et la protection des eaux de surface et des eaux souterraines transfrontalières. En outre, elle fournit une plate-forme intergouvernementale pour suivre le développement et la promotion de la coopération transfrontalière.

Ce Guide de mise en œuvre expose les dispositions de la Convention, fournit des explications sur les aspects juridiques, procéduraux, administratifs, techniques et pratiques pour sa mise en œuvre appropriée.

Il vise à renforcer la compréhension de la Convention entre les Parties actuelles et à venir, les partenaires internationaux, les Organisations Non Gouvernementales et le milieu universitaire.



CEE-ONU

COMMISSION ÉCONOMIQUE DES NATIONS UNIES POUR L'EUROPE - CEE-ONU

Secrétariat de la Convention sur l'eau
Palais des Nations - CH-1211 GENÈVE 10 (Suisse)
Tél. : +41 (0) 22 917 24 63 - Fax : +41 (0) 22 917 01 07
www.unece.org

ÉDITION 2013 DES CHIFFRES CLÉS DE L'ENVIRONNEMENT



En adossant la charte de l'environnement à la Constitution, la France a consacré le droit d'accès à l'information environnementale pour tous. Elle entend ainsi mobiliser l'ensemble des citoyens pour relever les défis écologiques auxquels est confrontée l'humanité, défis que sont le changement climatique, la dégradation et la contamination des milieux, l'érosion de la biodiversité et l'épuisement des ressources naturelles.

La sélection de données synthétiques présentée dans ce livret couvre la plupart des enjeux environnementaux dans un panorama concis. S'appuyant sur des séries temporelles longues, elle donne également un rapide aperçu des principales tendances caractérisant les relations entre la société, l'économie française et l'environnement.

Le domaine de l'eau est abordé tant au niveau de la ressource (pollution des eaux souterraines, des cours d'eau, du milieu marin, les zones humides) que des usages (consommation d'eau, prélèvements en eau par usage). Un volet Economie (emploi, formations, dépenses de protection, fiscalité), ainsi que des comparaisons européennes complètent ce panorama.

LES FORMATIONS INITIALES EN ENVIRONNEMENT : DÉFINITIONS, PÉRIMÈTRES ET SUIVI STATISTIQUE



Face à l'apparition de nouveaux métiers, mais plus largement, à l'évolution de ceux devant intégrer de nouvelles compétences pour prendre en compte les problématiques environnementales, une adaptation de l'appareil de formation est nécessaire.

Les enjeux se situent sur la formation professionnelle continue et sur la formation initiale. A la rentrée scolaire 2011-2012, près de 71.000 élèves et étudiants étaient inscrits

en dernière année d'une formation initiale en environnement, allant du niveau inférieur au Bac (CAP) au niveau Bac + 5 et plus (master, diplôme d'ingénieur, doctorat). Tous niveaux confondus, ils représentaient 5,3 % de l'ensemble des effectifs en formation pris en compte dans

cette étude. C'est plus d'un millier de formations dans le domaine de l'environnement (protection de la nature et la prévention et réduction des pollutions, énergie) qui sont répertoriées dans l'étude du Service de l'Observation et des Statistiques, qui propose une description quantitative de l'offre et des effectifs associés, ainsi qu'une analyse qualitative de leur contenu. Il apporte également un éclairage sur les spécificités régionales concernant les formations environnementales.

SERVICE DE L'OBSERVATION ET DES STATISTIQUES

Commissariat Général au Développement Durable
Tour Voltaire - 92055 LA DÉFENSE Cedex
Tél. : 01 40 81 21 22
www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr

EAU DE PARIS : 2012, UN ENGAGEMENT DURABLE !



"Eau de Paris" a été confortée en 2012 dans son ambition de proposer un service de qualité au meilleur coût : en premier lieu, grâce au renouvellement et à l'extension de sa triple certification Qualité-Environnement-Sécurité à l'ensemble des activités de production, de transport et de distribution d'eau potable ; en second lieu, avec l'obtention du prix "Elu Service Client de l'Année 2013" dans la catégorie "Distribution d'eau".

Offrir un service de qualité qui réponde aux attentes des Parisiens reste une priorité pour "Eau de Paris".

En 2012, ce principe s'est traduit par deux actions originales : des partenariats avec les bailleurs sociaux parisiens pour installer gratuitement des kits économiseurs d'eau dans 15.000 logements sociaux de la ville ; la valorisation des fontaines à boire, via notamment la pose d'une plaque signalant l'origine de l'eau potable distribuée à chaque point d'eau.

Engagée dans des démarches de protection de la ressource et de l'environnement, "Eau de Paris" a également eu la satisfaction d'être sélectionnée dans deux appels à

projets : avec la ville de Paris pour développer dans la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) de Clichy-Batignolles un projet de géothermie ; avec le Ministère en charge de l'Ecologie pour créer sur son réseau d'aqueducs une Trame verte et bleue ; sans compter ses propres initiatives, dont le développement de panneaux photovoltaïques sur ses installations industrielles.

Le bilan de l'année 2012 ne saurait être complet sans la référence à deux événements majeurs qui ouvrent à "Eau de Paris" de nouvelles perspectives. Ainsi, le Conseil de Paris a délibéré en mars sur les nouveaux enjeux de la politique municipale de l'eau, qui ont été présentés dans le Livre Bleu, et a décidé de maintenir et de moderniser le réseau d'eau non potable de la ville.

"France Eau Publique (FEP)", Réseau de Collectivités territoriales et d'opérateurs d'eau promouvant la gestion publique de l'eau, dont "Eau de Paris" est membre fondateur, a été créé en juillet



EAU DE PARIS

L'eau. Un service public
19, rue Neuve - Tolbiac - CS 61373 75214 - PARIS Cedex 13
Tél. : 01 58 06 34 00
www.eaudeparis.fr

LES TEMPS FORTS 2012 DE L'ONEMA



La quatrième édition des Temps forts de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA) présente une sélection de résultats obtenus au cours de l'année 2012. On y découvre notamment :

- les nouveaux outils et méthodes mis à disposition des acteurs de l'eau pour la préparation du second cycle de la DCE,

- un tour d'horizon sur l'activité de contrôle des usages, levier essentiel pour atteindre le Bon Etat, activité illustrée cette année par la mobilisation des agents pour protéger les milieux aquatiques lors de la construction des grandes infrastructures linéaires,
- des exemples de travaux de recherche sur une méthode de suivi de conséquences du changement climatique sur les eaux souterraines,
- de nombreux projets de restauration de la continuité écologique...

UNE FEUILLE DE ROUTE POUR LA PÉRIODE 2013-2018



L'ONEMA a signé son nouveau contrat d'objectifs avec l'Etat, fondé sur trois grandes orientations stratégiques :

- soutenir par la connaissance et l'expertise une politique de l'eau intégrée, créatrice de valeur environnementale, économique et sociale, notamment en

renforçant l'information du public, la justification des décisions et de l'action publique, le contrôle de l'application du droit communautaire et la prévention des contentieux ;

- contribuer au Bon Etat des Eaux et au maintien d'usages durables en sélectionnant les thèmes et les modalités de travail adaptés aux enjeux prioritaires ;

- contribuer à une mise en œuvre plus efficace des politiques publiques de l'eau, dans le cadre d'une coopération renforcée entre l'ONEMA et ses partenaires aux différentes échelles territoriales.

Ces trois orientations stratégiques sont déclinées en objectifs opérationnels à travers six activités et 23 objectifs.



ONEMA

"Le Nadar" - 5, square Félix Nadar - 94300 VINCENNES

Tél. : 01 45 14 36 00 - Fax : 01 45 14 36 60

www.onema.fr

TOTAL : LA CSR AU CŒUR DE LA STRATÉGIE



Pour Total, il faut cesser d'opposer performances industrielle et économique à performance environnementale. Il faut avoir un regard global : le développement économique doit se faire en intégrant les dimensions environnementale et sociétale. Produire de l'énergie est une activité industrielle et Total entend bien prendre en compte son impact sur l'environnement. La Société s'attache à évaluer son empreinte et à agir pour la limiter,

la corriger, voire la compenser.

C'est dans cette logique que le Pétrolier produit annuellement un rapport CSR (Corporate Social Responsibility) abordant l'économie, la société et l'environnement pour mesurer les progrès réalisés et fixer les objectifs à atteindre.

Cette politique active de mesure, de maîtrise et de réduction de l'empreinte de ses activités sur l'environnement est encadrée par un "Groupe" référentiel qui, pour l'environnement, est prévu dans la Charte Sécurité Santé Environnement Qualité. Ce document guide la mise en œuvre d'une politique de gestion des déchets, de lutte contre les pollutions accidentelles des eaux de surface et d'amélioration de l'efficacité énergétique des installations industrielles. A titre d'exemples, Total s'est fixé comme objectif d'avoir 100 % de ses sites de production certifiés ISO 14001 d'ici 2017. Et elle souhaite, d'ici 2015, se doter d'un Plan d'Action Biodiversité pour tous ses sites industriels en zones protégées IUCN I à IV ou Ramsar.

TOTAL S.A.

2, Place Jean Millier - 92400 COURBEVOIE

Tél. : 01 47 44 45 46

www.total.com



GRET : 37 ANS D'ACTIONS POUR LE DÉVELOPPEMENT SOLIDAIRE

Fondé en 1976, le GRET est une ONG française de développement qui agit depuis 37 ans pour lutter contre la pauvreté et les inégalités. Il intervient dans une trentaine de Pays afin d'apporter des réponses durables et innovantes pour le développement solidaire.

Considérant qu'agir pour le développement nécessite une approche globale et pluridisciplinaire, le GRET intervient sur sept thématiques complémentaires, qui ensemble contribuent au développement des Pays du Sud.

L'une de ces thématiques concerne l'eau potable et l'assainissement. En 2012, le GRET a diversifié ses actions en matière de services publics locaux dans sept Pays (Burkina Faso, Cambodge, Haïti, Laos, Madagascar, Mauritanie,

Sénégal). Des résultats prometteurs (sites d'exposition-vente de toilettes à Madagascar, blocs sanitaires en Mauritanie et en Haïti, petits réseaux au Cambodge et au Laos) ont permis de valider l'approche expérimentée sur l'assainissement depuis plusieurs années.

GRET

45 bis avenue de la Belle Gabrielle

94736 Nogent-sur-Marne Cedex

Tél. : 01 70 91 92 00 - Fax : 01 70 91 92 01

www.gret.org

GRET

Professionnels du
développement
solidaire

SEINE-NORMANDIE

UNE BOÎTE À OUTILS "ZONES HUMIDES"



La mise en place de la politique de préservation et de restauration des zones humides implique une identification, une caractérisation de ces milieux, ainsi qu'une structuration des données relatives aux inventaires, avec des méthodes homogènes et validées.

Afin d'apporter des réponses pratiques aux acteurs "zones humides", l'Agence de l'Eau Seine-Normandie a demandé au

Forum des Marais Atlantiques de réaliser une "boîte à outils". Cette boîte a vocation à faciliter l'atteinte des objectifs fixés par la DCE et le Grenelle de l'Environnement en proposant un ensemble d'étapes à suivre.

Elle comprend 44 fiches communicantes, réparties en 6 rubriques différentes (introduction, communiquer et échanger, connaître, agir, objectifs d'actions, dispositifs). Ces fiches présentent des méthodes, des outils techniques, des rappels juridiques, des principes scientifiques, des retours

d'expériences, des estimations financières, des méthodes et des indicateurs qui sont autant d'éléments qui permettent de préparer et d'organiser une démarche visant à protéger et gérer durablement les zones humides.

Ces fiches sont complétées par un outil "inventaire zones humides" (le logiciel de cartographie GWERN, un modèle de données communs, une synthèse des données relatives aux inventaires et délimitations déjà réalisés sur le Bassin Seine-Normandie).

Des journées d'information sur la "boîte à outils" et des ateliers d'identification et de numérisation/SIG ont accompagné la diffusion de cet outil.

AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE

51, rue Salvador Allende - 92027 NANTERRE

Tél. : 01 41 20 16 00 - Fax : 01 41 20 16 89

www.eau-seine-normandie.fr

RHIN-MEUSE



NEUTRALISATION : QUELS PRODUITS DE SUBSTITUTION ?



Depuis l'interdiction d'extraction du calcaire marin au large de l'archipel des Glénan, les Collectivités doivent s'orienter vers d'autres produits pour neutraliser les eaux agressives afin de les rendre conformes aux normes de qualité sanitaire.

Sur le Bassin Rhin-Meuse, le Massif Vosgien est majoritairement impacté par cette problématique. C'est dans ce contexte que l'Agence de l'Eau vient d'éditer une synthèse.

Au-delà du recensement des produits de substitution présents sur le marché, un comparatif technique des principaux produits commerciaux rencontrés est proposé sur la

base des retours d'expériences obtenus à partir de tests ou de données fournisseurs. Chacun de ces produits est présenté dans une fiche synthétique.

Cette étude invite, par ailleurs, les Collectivités et leurs maîtres d'œuvre à faire le bon choix de produits en tenant compte de certains critères, notamment économiques, à examiner au cas par cas.

AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE

Rozérieulles - B.P. 30019 - 57161 MOULIN LES METZ

Tél. : 03 87 34 47 00 - Fax : 03 87 60 49 85

www.eau-rhin-meuse.fr



SYNTHÈSE NATIONALE DE LA CONSULTATION DU PUBLIC SUR LES GRANDS ENJEUX DE L'EAU

Une consultation du public sur l'avenir de l'eau et des milieux aquatiques a été organisée du 1^{er} novembre 2012 au 30 avril 2013 dans le cadre de la politique de l'eau nationale et européenne. Cette enquête a été réalisée par les Comités de Bassin dans

les grands bassins français. La consultation avait pour objectif de recueillir l'avis du public sur les grands enjeux identifiés par les acteurs de l'eau. Elle intervenait notamment dans un cadre réglementaire pour préparer les Plans de Gestion des Eaux des grands bassins hydrographiques couvrant la période 2016-2021.

La synthèse nationale (résultats pour la Métropole et les Départements d'Outre-Mer) est disponible. Les résultats indiquent que plus de 25.000 personnes ont participé, ce qui montre l'intérêt que porte l'ensemble des Français à la question de la gestion de l'eau et des milieux aquatiques. Les partenaires institutionnels qui se sont exprimés ont également largement soutenu les propositions.

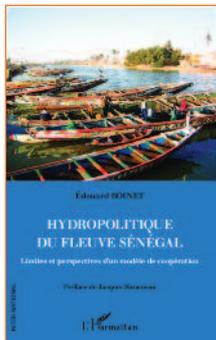
L'élimination des substances dangereuses dans l'eau et la garantie d'un approvisionnement en eau potable, en quantité et qualité suffisante, sont prioritaires pour la quasi-totalité des Français devant la restauration des équilibres écologiques.

Les Français apparaissent plus sensibles aux questions actuelles telles que les pollutions et la qualité de l'eau du robinet, qui peuvent avoir sur eux des conséquences directes, plutôt qu'à l'anticipation des problèmes (changement climatique).

La politique de prévention liée aux inondations a aussi été plébiscitée, sujet, il est vrai, d'actualité pendant la durée de la consultation.

La totalité des résultats est à retrouver sur le site : www.lesagencesdeleau.fr

HYDROPOLITIQUE DU FLEUVE SÉNÉGAL : LIMITES ET PERSPECTIVES D'UN MODÈLE DE COOPÉRATION



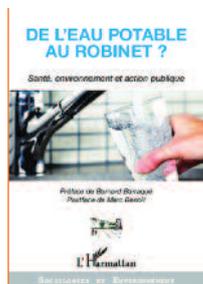
En Afrique de l'Ouest, la crise de l'eau est déjà une réalité.

Ce livre analyse avec clarté la réponse ambitieuse qu'y ont apporté les Etats riverains du Fleuve Sénégal : la mise en place de l'Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Sénégal (OMVS), un cadre institutionnel et juridique comptant parmi les plus avancés du globe dans le domaine de la gestion de l'eau.

L'auteur, Edouard Boinet, est chargé de projets à l'Office International de l'Eau, actuellement en poste de l'Ambassade de France en Chine avec pour mission la coordination du projet de coopération franco-chinois visant à l'expérimentation de certains modes de gestion, méthodes et techniques françaises de gestion de l'eau sur un Sous-Bassin chinois du Fleuve Hai.

L'Harmattan

DE L'EAU POTABLE AU ROBINET ? SANTÉ, ENVIRONNEMENT ET ACTION PUBLIQUE



En France, la qualité de l'eau potable est globalement conforme aux normes sanitaires. A défaut d'agir sur la source d'une contamination inquiétante des ressources en eau, principalement par l'activité agricole, les Collectivités ont fait le choix coûteux du perfectionnement technique. L'ouvrage propose une lecture sociologique de ce paradoxe à travers une étude de la Gouver-

nance de l'eau depuis les années 2000, particulièrement en Ariège, dans les Hautes-Pyrénées, et sur le Bassin Adour-Garonne.

L'HARMATTAN

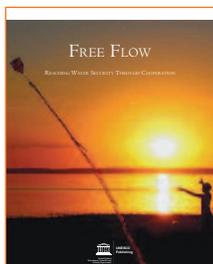
16 rue des Ecoles - 75005 PARIS

Tél. : 01 40 46 79 20 - Fax : 01 43 25 82 03

www.editions-harmattan.fr

L'Harmattan

FREE FLOW - REACHING WATER SECURITY THROUGH COOPERATION



Réalisée à l'occasion de l'Année Internationale de la Coopération dans le Domaine de l'Eau et coordonnée par l'UNESCO au nom de l'ONU-Eau, cette publication a été présentée officiellement au cours du Sommet de l'Eau de Budapest, le 9 octobre 2013.

"Coopérer dans le domaine de l'eau, cela signifie lutter contre la pauvreté et la faim, ainsi que protéger l'environnement"

a déclaré la Directrice Générale de l'UNESCO, Irina Bokova. "Il s'agit de protéger les enfants de la maladie ; de permettre aux filles d'aller à l'école au lieu de parcourir des kilomètres à pied pour aller chercher de l'eau ; de fournir aux femmes et aux hommes, où qu'ils vivent, un accès à l'assainissement. Il s'agit fondamentalement de la paix, construite sur la base du dialogue entre les Etats et les Régions".

Cette publication, à travers les expériences de terrain qu'elle présente, démontre l'engagement collectif pour promouvoir une culture de coopération sur le long terme entre tous les acteurs du domaine de l'eau.

Un des chapitres, consacré à la participation dans les Bassins du Sénégal, du Niger et du Congo, a été rédigé par le Secrétariat du Réseau International des Organismes de Bassin (RIOB), partenaire de l'UNESCO pour cette publication.

UNESCO

7 Place de Fontenoy - 75352 PARIS 07 SP

Tél. : 0 45 68 10 00

Web: <http://www.unesco.org>



LE GUIDE DE L'EAU 2013-2014



Cet ouvrage de plus de 1.000 pages, présente en quatre chapitres le cadre institutionnel de l'eau en France, ainsi que les acteurs, les données, l'offre de biens et de services.

Il s'avère utile à tous ceux qui sont concernés par l'eau à l'échelle industrielle ou urbaine, au sein des Etablissements Publics, des Collectivités

Locales et Territoriales, dans les municipalités, au sein du mouvement associatif, et bien sûr dans l'industrie, qui ont besoin d'une information fiable, précise et efficace.

EDITIONS JOHANET

60, rue du Dessous des Berges - 75013 PARIS

Tél. : 01 44 84 78 78 - Fax : 01 42 40 26 46

www.editions-johanet.net



LES CATALOGUES DE FORMATION 2014 DE L'OIEAU

Le Centre National de Formation aux Métiers de l'Eau (CNFME), propose aux professionnels de l'eau, des déchets et de l'environnement trois nouveaux catalogues de formation continue pour 2014 :

► Le catalogue "Métiers de l'Eau 2014"

Il regroupe 294 modules répartis en 440 sessions et 8 grandes rubriques :



- **Découverte des métiers.**
- **Gestion des services d'eau potable et d'assainissement, réglementation, sécurité des personnels.**

- **L'eau dans la ville :** analyses et qualité de l'eau, capteurs et débitmétrie, forage, pompage, production d'eau potable, eaux de process, distribution d'eau potable, Assainissement Non Collectif (ANC), eaux de pluie, réseaux d'assainissement dont assainissement plu-

vial, épuration des eaux usées urbaines, traitement des boues et des odeurs, autosurveillance et contrôle qualité, maintenance, énergie, automatisme et télégestion.

- **L'eau pour les loisirs.**
- **L'eau dans la nature :** réglementation, eaux souterraines, rivières et eaux de surface.
- **L'eau dans l'agriculture :** irrigation, épandages, ...
- **L'eau dans l'industrie :** initiation, réglementation, analyse et contrôle, eaux propres industrielles, épuration des effluents industriels, détoxification en traitements de surfaces.

● **Coopération décentralisée.**

Plusieurs formations sont qualifiantes : maintenance des disconnecteurs, soudage des tubes et raccords en polyéthylène, la manipulation du chlore en bouteilles intervention en espace confiné en assainissement.

14 nouveaux stages apparaissent au catalogue.

En 2014, le CNFME étoffe encore son offre : hydrométrie des cours d'eau : le métier de jaugeur ; "Certificat d'Aptitude à Travailler en Espaces Confinés" (CATEC®).

► Le catalogue "Déchets, Environnement, Développement Durable 2014"

Il propose 47 modules de formation, répartis en 51 sessions, sur les thèmes :



- **Des déchets :** réglementation, gestion de service, hygiène et sécurité, communication, collecte et tri sélectif, maintenance, traitement et valorisation des déchets et des boues d'épuration, lixiviats, biogaz, traitement des odeurs.

- **De l'air :** pollution atmosphérique en air ambiant.
- **Du bruit :** bruit au travail dans les services d'eau et d'assainissement.
- **Des sites et des sols :** expertise et dépollution de sites et sols pollués.
- **De l'énergie :** économies d'énergie électrique, stratégie d'utilisation des énergies renouvelables.
- **Du développement durable :** bilan carbone, démarche de développement et achat durable, intégration paysagère des ouvrages, récupération d'eau de pluie.

► Le catalogue "L'Eau dans l'Industrie 2014"

Il présente 53 formations réparties en 70 sessions sur les thèmes :



- **De la qualité, de la sécurité, de la réglementation et de l'environnement :** Installations Classées, prélèvement d'eau et rejet d'effluents, analyse de la qualité de l'eau, validité des analyses d'eau usées industrielles, exploitation et entretien des capteurs et systèmes d'autosurveillance, hygiène et sécurité, bruit au travail, ...

- **Du pompage, de la maintenance et de l'automatisme :** choix et installation d'une pompe, forage d'eau, maintenance des équipements mécaniques des STEP, câblage et programmation des micro-automates.

- **De la production et de la distribution d'eau :** techniques de production d'eau industrielle, désinfection de l'eau, adoucissement des eaux, purification de l'eau, résines échangeuses d'ions, osmose inverse, eaux de chaudière et eaux de refroidissement, règles techniques et sanitaires dans les réseaux intérieurs.

- **De l'épuration des effluents industriels et du traitement des boues :** conception et dimensionnement des installations, exploitation de stations de traitement, valorisation des biogaz, réutilisation de l'eau traitée, exploitation des réacteurs biologiques à membranes, traitement et valorisation des boues, unité de désodorisation.

- **De l'épuration des effluents en traitement de surface.**

- **Du développement durable, de l'énergie et des déchets :** bilan carbone, achat durable, économies d'énergie électrique, stratégie d'utilisation des énergies renouvelables, démarche de développement durable, gestion des déchets chimiques au laboratoire, caractérisation et réduction des déchets.

Les catalogues et la programmation sur l'année 2014, peuvent être consultés sur le site Internet :

www.oieau.org/cnfme

NOS PARTENAIRES



Le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Énergie
(Direction de l'Eau et de la Biodiversité)



Le Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt



Le Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et du Dialogue Social
(Direction Générale de la Santé)



Le Ministère des Affaires Étrangères
(Direction Générale de la Mondialisation, du Développement et des Partenariats)



L'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA)



Les 6 Agences de l'Eau



Le Réseau International des Organismes de Bassin



Le Système Euro-Méditerranéen d'Information dans le Domaine de l'Eau



"LES JOURNÉES DE L'OIEau" Les rendez-vous incontournables des acteurs de l'eau en 2014



Les "Journées de l'OIEau" s'adressent à des responsables et des experts et portent sur des sujets d'actualités liés aux évolutions réglementaires, organisationnelles ou techniques.

Au programme en 2014 :

- **le 11 février** : Qualité des eaux de baignade,
- **le 20 mars** : Gestion patrimoniale des réseaux d'eau et d'assainissement,
- **le 03 avril** : Epuration par filtres plantés de roseaux,
- **le 20 mai** : Optimisation des services d'eau et d'assainissement : organisation et outils,
- **le 12 juin** : Collecte et traitement des biodéchets : retours d'expériences,
- **le 30 septembre** : Risques d'inondations : comment les prévenir,
- **le 14 octobre** : Impact des rejets de station d'épuration sur le milieu récepteur,
- **le 20 novembre** : Prélèvements des micropolluants dans l'environnement,
- **le 11 décembre** : Interventions en espaces confinés dans le domaine de l'eau et de l'assainissement.

Ces journées se dérouleront à **l'Espace Hamelin à Paris** (17, rue de l'Amiral Hamelin - 75016 Paris).

Retrouvez le détail des "Journées de l'OIEau" sur : www.oieau.fr/cnfme

Inscription :
inscription@oieau.fr

HAÏTI : Référentiel technique pour le secteur de l'eau potable et de l'assainissement

La DINEPA (Direction Nationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement d'Haïti) a été créée par la Loi sur l'Eau de 2009 avec notamment pour rôle d'harmoniser les pratiques et les projets mis en œuvre par ses nombreux partenaires dans le Pays, qu'ils soient nationaux, internationaux, public, privés, ONG, etc.

Toutefois, cette Direction ne disposait pas d'un outil réglementaire pour assurer sa mission de régulation. Fin 2011, elle a confié à l'OIEau la rédaction du Référentiel Technique National de l'Eau Potable et de l'Assainissement. Une importante équipe d'experts de l'OIEau a alors été mobilisée pour rédiger ce corpus de documents prescriptifs et réglementaires, sous le pilotage de la DINEPA et de l'UNICEF, financeur du projet.

Les visites de terrain, les rencontres des intervenants du secteur et les séminaires de relecture, impliquant les représentants des Institutions nationales, des entreprises et ONG partenaires de la DINEPA, ont permis de rédiger plus de 110 documents couvrant un large éventail des techniques EPA adaptées au contexte haïtien : de la chloration de l'eau à domicile à la conversion des normes internationales pour les conduites d'eau, des latrines collectives aux étapes-clefs du suivi des chantiers, etc.



Le 22 octobre 2013, l'OIEau a remis à la DINEPA, en présence des Autorités nationales, ce Référentiel Technique. Cette démarche attendue par de nombreux acteurs de l'eau en Haïti, est non seulement ambitieuse à l'échelle du Pays, mais également tout à fait novatrice dans les Pays du Sud.

Le projet ne s'arrête toutefois pas à cette étape : les prescriptions du Référentiel doivent maintenant être connues de tous, être appliquées concrètement sur le terrain.

OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU - CNIDE

15 rue Edouard Chamberland - 87065 LIMOGES Cedex
Tél. : 05 55 11 47 47 - Fax : 05 55 11 47 48
cnide@oieau.fr - www.oieau.org

Trimestriel - 4 numéros/an

Directrice de la Publication : Christiane RUNEL
Rédacteur : Didier DELAGE
Maquette : Frédéric RANSONNETTE



Office International de l'Eau

Centre National d'Information et de Documentation sur l'Eau

15, rue Edouard Chamberland
87065 Limoges Cedex
Tél. : +33 (0) 5 55 11 47 47
Fax : +33 (0) 5 55 11 47 48
E-Mail : cnide@oieau.fr

Numéro Paritaire : AD 234
ISSN : 0012-9003 - 59^{ème} année



Les Cahiers Techniques

Des guides techniques, pratiques et pédagogiques à l'usage des professionnels de l'eau et de l'assainissement

- | | |
|---|---|
| 1 Les pompes centrifuges | 10 La chloration des eaux |
| 2 Recherche des fuites (EP) | 11 La télégestion des réseaux |
| 3 Réactifs de traitement d'eau potable | 12 La pose des canalisations (EP) |
| 4 Instruments de mesure | 14 L'eau d'alimentation des générateurs de vapeur |
| 5 Le comptage | 15 Les pompes, démarrage, arrêt, variation de vitesse |
| 6 La robinetterie (EP) | 16 Le dioxyde de chlore |
| 7 Réseaux d'assainissement | 17 La surpression |
| 8 Nitrification, dénitrification, déphosphatation | 18 Le pompage des eaux usées |
| 9 L'ozonation des eaux | 19 L'alimentation en eau potable |
| | HS Qu'est-ce que l'épuration ? |

Renseignements - Commandes :
Tél. : 05 55 11 47 47 - Fax : 05 55 11 47 48
Mail : eaudoc@oieau.fr - Web : www.oieau.org